

*Le Chef du Département politique, M. Pilet-Golaz,  
au Chef-suppléant du Département militaire, Ed. von Steiger*<sup>1</sup>

L

Berne, 19 juillet 1943

Merci de votre lettre du 19 juillet me transmettant la lettre personnelle et secrète du Commandant en chef de l'Armée du 16.7.43, avec l'annexe qui s'y trouve mentionnée<sup>2</sup>. Je vous en remercie.

J'ai l'honneur de vous retourner ces deux documents à ma décharge.

Il est incontestable que nous aurons ces prochains mois – mais peut-être moins vite que certains ne le supposent<sup>3</sup> – à compter avec diverses éventualités.

C'est précisément la raison pour laquelle j'ai demandé à la dernière séance du Conseil fédéral communication du plan des renforcements successifs<sup>4</sup> que l'on peut envisager pour les troupes mises sur pied.

Il me serait très agréable d'avoir ce plan dans le courant de la semaine encore.

---

1. *Kobelt étant en vacances, son Suppléant s'occupe du DMF en juillet 1943. La copie d'expédition du présent document (dont P. Bonna a pris connaissance le 20 juillet) se trouve dans J I.17/1, l'original dans E 5795/151 et une autre copie dans E 5795/88, ces deux derniers documents étant annotés par le Général Guisan. Von Steiger rencontrera Guisan le 26 juillet afin de discuter des activités de Masson et de la décision du Conseil fédéral du 16 juillet (Cf. la lettre du 27 juillet 1943 de von Steiger à Stampfli, E 2809/1/4. A ce sujet, cf. ci-dessus N° 382).*

2. *Le rapport daté du 13 juillet 1943 transmis par le Général signalait des mouvements de troupes dans le Sud de l'Allemagne, qui n'ont jamais été aussi importants depuis le début de la guerre. Die Ansicht, dass Deutschland gezwungen sein werde, von der Schweiz das Recht zum Durchtransport von Truppen und Kriegsmaterial zu verlangen, ist jetzt wieder überall in Süddeutschland auch in hohen Wehrmachtstäben, zu hören (J I.17/1).*

3. *Annotation de Guisan dans la marge: Et cependant le 25 juillet Mussolini démissionnait! Quelle perspicacité de notre DPF!*

4. *Annotation de Guisan dans la marge: N'existe pas, serait illusoire, mais nous avons notre org[anisation] interne des 3 urgences (annexe). Il s'agit du document de la Section des Opérations du Commandement de l'Armée, daté du 5 mai 1942 et intitulé Dringlichkeitstabelle für die Kriegsmobilmachung.*

*Dans le dossier E 5795/88 se trouvent des notes manuscrites de Guisan sur son entretien avec Kobelt du 3 août 1943: [...]*

8. Lettre P[ilet] G[olaz] qui a dit à Daniel:

a) C.F. n'accordera mob. gén. qu'en cas de danger imminent!

Comment le reconnaîtra-t-il?

2 jours avant la démission du Duce il dit dans sa lettre:

événement moins prochain qu'on ne le croit!

b) Il parle d'appeler 1 Div. ou 1 Rgt de plus! N'y comprend rien. –

c) Gefahr Deutschland = Mob. gén.

En Suède = mob. camouflée

Rappels plus nombreux que lic. (de notre att. milit.)

19 JUILLET 1943

1245

## ANNEXE I

E 27/14320

*Le Général H. Guisan au Chef du Département militaire, K. Kobelt*<sup>5</sup>

L SECRET

RECOMMANDÉ – PAR EXPRÈS

[Quartier Général de l'Armée, 24 juillet 1943]

En date du 16.7.43, j'ai eu l'honneur d'attirer l'attention de M. le Conseiller fédéral de Steiger, qui vous suppléait en votre absence, sur les rassemblements de troupes allemandes signalés, tant en Allemagne du Sud que dans une région ayant pour centre Lyon, dont la seule présence de part et d'autre de notre pays révélait des possibilités et, par là, créait une menace contre notre sécurité.

Depuis lors, il semble que les événements de Russie, qui doivent préoccuper le Haut-commandement allemand, et ceux de Sicile, qui ne peuvent le laisser indifférent, ont eu pour effet de diminuer l'importance de ces rassemblements. Leurs effectifs ont été dirigés vers l'Italie d'une part, et, d'autre part, vers l'Allemagne du centre, probablement à destination du front de l'Est.

Dès lors, le danger immédiat que ces groupements créaient pour nous a disparu, – sans que notre situation générale s'en trouve d'ailleurs sensiblement améliorée.

L'invasion de la Sicile n'est qu'une opération préliminaire: elle ne dévoile pas le plan des Alliés pour l'attaque de l'Europe. Aussi longtemps que de nouvelles entreprises n'auront pas été amorcées par des débarquements ou des atterrissages de grand style, soit en France métropolitaine, soit sur la péninsule italienne, une appréciation détaillée de la situation militaire serait prématurée. Je m'efforcerai néanmoins de l'établir et de vous la communiquer aussi prochainement que possible.

Il est probable qu'actuellement les réserves stratégiques allemandes sont immobilisées dans l'attente du développement des opérations en cours et pour parer aux dangers les plus pressants auxquels l'Axe devra faire face. Il semble que la récente conférence entre le Chancelier Hitler et le Duce ait eu lieu à la demande de ce dernier, afin d'examiner la façon dont la situation militaire de l'Italie pouvait être améliorée<sup>6</sup>.

M. le Conseiller fédéral de Steiger m'a informé que M. le Chef du Département politique fédéral, par sa lettre du 19.7.43, désirait connaître «le plan des renforcements successifs que l'on peut envisager pour les troupes mises sur pied». Or, un renforcement de ce genre, dont l'ampleur varierait selon les craintes que nous éprouverions, ne serait pas suffisant pour nous protéger d'une agression que nos adversaires chercheraient à déclencher par surprise, appuyée de forces aériennes très importantes. C'est pourquoi, à l'exception de quelques mesures d'ordre plus technique, destinées à faciliter une mobilisation rapide par l'appel préventif de certains organes et de certaines troupes, je n'envisage pas d'augmenter progressivement l'effectif actuel de nos troupes. Cette mesure serait *illusoire*, en effet, puisqu'elle n'assurerait qu'une densité d'occupation insuffisante ou laisserait subsister des trous dans notre dispositif. Tant que la situation actuelle subsiste, les troupes en service suffisent à surveiller les installations militaires principales, en particulier les destructions préparées, à garder les entrées et les aérodromes du réduit, les grandes lignes transalpines, ainsi que les voies de pénétration et certains ouvrages importants de la frontière.

Si la situation s'aggrave pour nous – des débarquements en Italie péninsulaire, sur les côtes méditerranéennes de la France et peut-être sur ses côtes de l'Atlantique ou même de la Manche, en seraient l'indice – la mobilisation générale de l'Armée sera alors la seule mesure qui lui permettra

---

Les Betriebe ont 50-70% de leur personnel sous les armes.

*Sur la situation militaire de la Suisse, cf. le rapport du Chef-suppléant du Service de renseignements et de sécurité de l'EMG pour une discussion avec le Général le 22 juillet 1943, E 27/9911/1.*

5. *La lettre, rédigée par Barbey, est adressée à la résidence de vacances de Kobelt à Saint-Gall. Cf. aussi E 27/9911/1, E 4001 (C) 3/2 et E 5785/151.*

6. *Hitler et Mussolini se sont rencontrés les 19 et 20 juillet 1943.*

de remplir sa mission. Je me permets de vous rappeler à ce propos ce que je vous écrivais en conclusion de mon Exposé du 24.12.42 sur «*le moment et les circonstances où l'Armée disposera de l'ensemble de ses forces mobilisées et concentrées*»<sup>7</sup> et de vous confirmer aussi ce que je vous avais écrit précédemment, dans mes Aide-mémoire des 9.5<sup>8</sup> et 26.12.41<sup>9</sup>: *la mobilisation générale ne réussira que si elle est ordonnée à temps*. La période des «renforcements successifs» est écoulée: c'est celle qui correspondait à la situation telle qu'elle apparaissait en hiver et au printemps derniers et dont les étapes ont été l'entrée en vigueur du plan de relève des onze régiments renforcés, d'abord, puis des détachements permanents appelés à la couverture frontière.

Enfin, si le cours des événements était tel que le danger auquel nous aurions paré ne se précisait pas ou s'estompait, nous aurions toute latitude d'atténuer les conséquences économiques d'une mobilisation générale par telles mesures d'allègement que les circonstances du moment nous permettraient de prendre, et de mettre de piquet, – progressivement alors – une partie de nos effectifs qui seraient ainsi rendus à l'économie nationale.

Je vous serais obligé de communiquer ces vues au Conseil fédéral, cette lettre étant destinée aussi à répondre à la question posée par M. le Chef du Département politique<sup>10</sup>.

## ANNEXE II

E 5795/151

*Le Chef du Département militaire, K. Kobelt, au Général H. Guisan*

*L Persönlich und geheim!*

Bern, 30. Juli 1943

Eine Ihnen durch Herrn Bundesrat von Steiger übermittelte Anfrage des Vorstehers des eidg. Politischen Departements über die vom Armeekommando geplanten Massnahmen gab Ihnen

7. Cf. ci-dessus N° 282, note 3.

8. Cf. ci-dessus l'annexe du N° 39.

9. Cf. ci-dessus l'annexe II du N° 135.

10. *Le même jour que le Général, Pilet-Golaz adresse aussi une lettre datée du 24 juillet au Chef du DMF pour lui rappeler sa question au sujet du plan de renforcements successifs de l'armée, c'est-à-dire des troupes mises sur pied et prêtes selon le développement de la situation internationale. Je sais que plusieurs étapes ont été, sinon prévues, du moins étudiées et préparées. Il est absolument indispensable que je sois exactement renseigné à cet égard, pour que je puisse donner mon avis, et, s'il y a lieu, alerter en connaissance de cause et à temps. Aussi longtemps que ce n'est pas le cas, je dois décliner la responsabilité d'erreurs, de retards ou d'anticipations qui peuvent être tout aussi dangereuses (E 27/14320, cf. aussi E 5795/88 et J I.17/1).*

*Ayant reçu la lettre du Général du 24 juillet publiée ci-dessus, Pilet-Golaz écrit une lettre datée du 29 juillet à Kobelt: Comme je vous l'ai dit, le samedi où elle fut écrite, j'avais précisé une conférence, à la demande du commandant en chef de l'Armée, avec le major Daniel. A cette occasion, je ne lui ai pas caché que j'étais opposé, s'il n'y avait pas de raisons majeures que je ne voyais pas, à une mobilisation générale et je lui ai expliqué pourquoi. J'ai constaté avec satisfaction que vous partagiez ma manière de voir qui est celle du Conseil fédéral lui-même. Cela ne signifie pas, naturellement, qu'une mobilisation générale soit exclue si des circonstances l'exigent impérieusement. Mais loin d'être dépassée, la période d'un renforcement successif de l'Armée est peut-être plus actuelle qu'en automne ou au printemps dernier.*

*Pilet-Golaz demande donc une série de renseignements militaires. Selon une annotation manuscrite de Kobelt, ces questions seront traitées le 11 août 1943 lors d'un entretien de Pilet-Golaz avec Daniel (E 27/14320).*

*Sur ordre du Général Guisan, Daniel rédige le 1<sup>er</sup> août un compte rendu détaillé de son audience du 24 juillet au cours de laquelle Pilet-Golaz lui expose les arguments politiques, économiques et stratégiques qui motivent la position du Conseil fédéral. Cf. E 5795/337.*

19 JUILLET 1943

1247

Anlass, mir Ihre Auffassung in Ihrem Schreiben Nr. 3135 vom 24.7.43<sup>11</sup> darzulegen. Ich danke Ihnen, dass Sie sich die Mühe nahmen, mir dieses Schreiben nach St.Gallen nachzusenden und mir dabei die Möglichkeit boten, den Bundesrat unverzüglich zu orientieren.

In der Sitzung des Bundesrates vom vergangenen Donnerstag, den 29.7.43<sup>12</sup>, wurde die Lage, so wie sie sich heute ergibt, und das von Ihnen erläuterte weitere Vorgehen einlässlich erörtert. Ich habe deshalb die Ehre, Ihnen über die vom Bundesrate gepflogene Aussprache folgendes bekanntzugeben:

Vorerst wäre festzustellen, dass seit dem Abgange Ihres Briefes vom A.H.Q. in Italien die Umwälzung erfolgte und sich dabei Mutmassungen abzuzeichnen beginnen, die über die von Ihnen genannten Möglichkeiten wesentlich hinausgehen. Gerade der Umstand, dass buchstäblich über Nacht eine völlig neue Situation entstehen konnte, bestärkt den Bundesrat in der Überzeugung, dass wir uns nicht auf Einzelfälle festlegen dürfen<sup>13</sup>.

Wir halten gerade aus diesem Grunde dafür, dass alle möglichen Spielarten zur Verstärkung unserer Abwehrmassnahmen dauernd im Auge behalten werden müssten. Der Bundesrat möchte Sie bitten, alle Vorbereitungen zu einer neuen allgemeinen Mobilmachung weiter zu fördern. Er hält aber dafür, dass in Abweichung zu Ihren Darlegungen die allgemeine Mobilmachung heute nicht mehr die allein noch mögliche Massnahme darstellen darf<sup>14</sup>. Sie ist lediglich eines der Mittel, das wohl nur dann zur Anwendung kommen soll, wenn sich die Ereignisse überstürzen würden<sup>15</sup>.

In allen andern Fällen sehen wir die Lösung in einer vorsorglichen, schrittweisen Verstärkung der militärischen Massnahmen, die sich der jeweiligen Lage<sup>16</sup> anzupassen haben. Wir möchten deshalb nicht so weit gehen wie Sie in Ihrem Schreiben vom 24.7.43 und die allgemeine Wiedermobilmachung als allein mögliche Lösung betrachten. Insbesondere hält der Bundesrat deshalb die Periode der schrittweisen Verstärkung (Seite 3 oben Ihres Briefes) nicht als abgeschlossen.

Ich bin im übrigen gerne bereit, mich mit Ihnen nächsten Dienstagnachmittag noch eingehender über diesen Punkt zu unterhalten<sup>17</sup>.

---

11. *Reproduite ci-dessus en annexe I.*

12. *Cf. E 1004.1 1/435.*

13. *Guisan a mis deux points d'interrogation dans la marge à côté de ces deux dernières phrases et y a écrit: Tout est une «Question de confiance». C'est ce que donnerait une mob. gén.*

14. *Annotation de Guisan dans la marge: Pilet: seulement en cas danger imminent!*

15. *Annotation de Guisan dans la marge: alors, trop tard! 5-6 jours!*

16. *Guisan a souligné ces trois derniers mots et a écrit dans la marge: Quelle situat[ion]? On sera toujours attaqués par surprise.*

17. *Kobelt et Guisan se rencontreront le 3 août 1943, cf. les notes de Guisan sur cet entretien, E 5795/88.*

## ANNEXE III

E 27/9911/2

*Notice du Chef du Service de Renseignements et de Sécurité  
de l'Armée, R. Masson*<sup>18</sup>

*Notice confidentielle*

[3 août 1943]

LES ÉVÉNEMENTS D'ITALIE ET LA SITUATION DE LA SUISSE.  
PREMIÈRE RÉACTION ALLEMANDE.

A. Allemagne – Italie

*Source OKW*

1) L'OKW dans son ensemble, de même que Hitler en particulier, ne se font plus aucune illusion sur le développement futur de la situation en Italie. Ils admettent la rupture de l'Axe dans un délai plus ou moins rapproché et considèrent que la chute de Mussolini et la nomination du maréchal Badoglio au titre de chef de gouvernement constituent un premier pas vers un armistice. Le peuple italien est las de la guerre et désire en finir honorablement au plus tôt.

[...]

B. Allemagne – Suisse

1) L'opération préventive contre la Suisse – dont il avait été question au mois de mars en fonction des événements de Tunisie – ayant été différée pour diverses raisons (que nous ne pouvons exposer ici par écrit)<sup>19</sup>, la situation de notre pays a été reconsidérée par l'OKW à la lumière de ce qui vient de se passer en Italie.

2) L'OKW se rend une fois de plus compte de l'importance du *bastion helvétique* et des communications ferroviaires et routières nord-sud qui traversent notre territoire. Importance qui serait accrue dans le cas où le nord de l'Italie deviendrait un champ de bataille actif et si le rendement – déjà relatif en temps normal – du Brenner subissait un affaiblissement provoqué par de massifs bombardements alliés, ce à quoi il faudrait s'attendre.

3) Au cours de cette nouvelle appréciation de la situation, l'OKW n'a pas manqué d'attacher une importance capitale à l'attitude du *peuple suisse* face au problème de la neutralité armée. Notre «correspondant» (Sch[ellenberg]) eut, la semaine dernière une fois de plus l'occasion de faire à l'OKW un exposé sur ce sujet délicat. Il réaffirma que, contrairement à l'attitude hostile et parfois tendancieuse d'une partie de notre presse et d'une fraction de notre population le Gouvernement suisse, la grande majorité du peuple et l'armée entière étaient farouchement décidés à s'opposer à toute violation de notre territoire, de quelque côté qu'elle soit entreprise.

De la source la plus autorisée, nous pouvons affirmer ici que l'OKW paraît enfin avoir acquis la certitude de notre *volonté de défense* (ce qui n'était certes pas le cas antérieurement) et qu'une attaque préventive contre la Suisse serait, *aujourd'hui*, une erreur à la fois politique et stratégique.

Il semble donc que la suspicion qui, durant des années a pesé sur nous comme une lourde servitude relativement à notre «manque de neutralité» soit définitivement écartée aux yeux de ceux qui, en Allemagne, détiennent le pouvoir ou sont en mesure d'influencer les décisions du «Führer».

On regrette cependant, dans les milieux autorisés allemands que notre presse continue à faire figure sympathisante aux Alliés, tout en se rendant compte des difficultés que notre Gouvernement rencontre dans ce domaine. A ce propos, on ne manque pas de relever (ce qui n'a rien d'inédit pour nous) que parfois le 95% des informations quotidiennes de nos journaux (radio y comprise) ren-

18. *Sur les conditions de rédaction de cette notice, cf. la lettre de Masson (qui séjourne alors à Saint-Moritz) à J. Huber du 3 août 1943, E 27/9911/2 et l'annotation de Guisan sur une copie, E 5795/333.*

19. *Cf. ci-dessus Nos 328 et 382.*



dent compte, avec de gros sous-titres, des «exploits» alliés et que certains de nos rédacteurs continuent à jouer les arbitres stratégiques en minimisant tout ce qui est de nature à paraître favorable aux pays de l'Axe. Il est déplaisant que dans un état neutre – qui bénéficie encore de la paix –, dit-on à Berlin, *la presse* traite constamment, et souvent en termes péjoratifs, «du moral allemand, de l'économie déficiente, de la position ébranlée de Hitler, du manque d'effectifs de la Reichswehr, de la carence de son aviation et de sa marine et finalement de la défaite prochaine de l'Allemagne (c'est le «correspondant» qui vient de parler).

Je m'en voudrais de revenir ici sur ce problème que j'ai déjà souvent soumis au commandement de l'armée; à plus d'une reprise, j'ai signalé le danger que constituaient pour notre pays le manque d'objectivité d'une certaine presse et l'attitude maladroite de certains Suisses dans leurs conversations publiques devant des étrangers. La neutralité intellectuelle d'un peuple qui veut rester neutre et demeurer en dehors du conflit est une simple question de dignité morale et quelque conception qu'on puisse avoir des événements ce n'est pas notre presse qui en modifiera l'évolution. (C'est du reste cette carence de nos autorités dans le domaine de la censure de la presse et l'impossibilité d'imposer au citoyen suisse une certaine retenue dans ses maladives «discussions de café du commerce», qui nous a incités à entreprendre nous-mêmes l'action que vous savez en vue de montrer à l'étranger, notamment en Allemagne, la véritable attitude de la Suisse et de son armée en face du présent conflit. Le Suisse accepte avec discipline toutes les cartes de rationnement, sauf celle qui pourrait limiter sa débauche oratoire et la production en série de ses jugements définitifs sur la guerre.)

A l'heure où cette guerre peut d'un jour à l'autre se rapprocher de nos frontières, il importe plus que jamais que la presse soit au service de notre politique de neutralité et renforce à l'étranger – au lieu de la dissocier, la certitude que la Suisse se défendra contre le premier belligérant qui violerait notre sol. Dans ce même ordre d'idées, j'ai déjà eu l'occasion de signaler quelle interprétation également péjorative on donne en Allemagne (source sûre) aux nombreuses violations de notre espace aérien par la RAF et à l'inébranlable philosophie avec laquelle notre peuple accueille les multiples «excuses» de Londres en réponse à nos platoniques et inutiles protestations<sup>20</sup>.

Ce que je viens de rappeler ne s'apparente pas directement avec les événements d'Italie et la nouvelle situation ainsi créée. Mais c'est un des problèmes capitaux qu'il faut encore résoudre dans le cadre de nos relations de confiance avec l'Allemagne, pour que cette dernière, au seuil d'une nouvelle guerre européenne, attache du crédit à notre parole.

Je me permets donc d'insister pour que le commandement de l'armée veuille bien reprendre la question de la presse et de la discipline intellectuelle de notre peuple, avec les autorités fédérales compétentes. Des écarts aussi graves que ceux commis récemment par le sieur Graber (Conseiller national!!!)<sup>21</sup> – alors que nous sommes dans la 4<sup>e</sup> année de guerre et... d'activité de «Presse et radio» montrent clairement que certains de nos journaux n'ont pas encore l'optique voulue (ou ne veulent pas l'avoir), ni surtout le sens de l'intérêt national. A quoi servent les discours si bien inspirés du 1<sup>er</sup> août sur l'union et la discipline dont doit faire preuve le peuple suisse à cette heure sérieuse, si l'on continue à supporter qu'une partie de notre presse en donne une *fausse image* à l'étranger?

[...]

20. Cf. la lettre du Général Guisan du 12 juillet 1943 au sujet de la défense de la neutralité aérienne, à la suite du PVCF du 26 mars 1943 et des diverses violations de l'espace aérien suisse par des avions étrangers. (Cf. E 4001 (C) 1/82, E 5795/386, E 2001 (E) 1967/113/126 et les PVCF N° 1052 du 7 juin, N° 1142 du 21 juin, N° 1162 du 24 juin et N° 1189 du 29 juin 1943, E 1004.1 1/434).

21. Paru dans «La Sentinelle» du 18 juin 1943, un article de Paul Graber intitulé «National-International», commentant la dissolution du Komintern et ses effets en Suisse, a provoqué une interdiction du quotidien socialiste pendant une semaine. Sur cette affaire, cf. E 4001 (C) 1/284, E 4450/312, 6241 et 7141.

1250

21 JUILLET 1943

#### D. Conclusion (Suisse)

La situation de la Suisse, à la suite des événements d'Italie, bien qu'en principe plus délicate qu'auparavant, ne paraît pas devoir provoquer, *pour le moment*, d'autres mesures générales que celles qui furent prises il y a quelque temps, par le commandement de l'armée. Une *mobilisation totale*, dans un proche avenir, ne serait justifiée que si les événements d'Italie – dans le sens d'un armistice ou de l'occupation d'une partie importante de la péninsule (après ou pendant la liquidation de la Sicile) devaient se précipiter.

La couverture de notre frontière devra, en revanche, tenir compte au jour le jour, de certaines éventualités possibles dans certains secteurs, face à l'Italie et au Brenner, selon le développement des relations germano-italiennes et des incidents plus ou moins locaux susceptibles d'affecter notre territoire<sup>22</sup>.

---

22. Sur les mesures décidées à la suite des discussions entre l'Armée et le Conseil fédéral en juillet, cf. PVCF N° 1422 du 6 août 1943, E 1004.1 1/436.